

# RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTO 2023

## Article 1 : ORGANISATION

La commission communication organise un concours de photographie sur le thème : « Les rendez-vous à la terre » : photos prises durant tout le festival, ou avant et après, en lien avec le thème : l'agriculture de proximité et la rencontre entre deux univers : artistique et agricole.

## Article 2 : PARTICIPATION. MODALITE – FORMAT

Le nombre de photos est limité à 3 par participants. Les photographies couleur, noir et blanc ou sépia sont acceptées. Les photos doivent être

- envoyées sous format numérique .JPG, par e-mail à [mairie@chapelle-voland.com](mailto:mairie@chapelle-voland.com), avec une description sommaire (Nom du fichier ou légende, lieu de prise de vue), ainsi que les coordonnées du participant (Nom, Prénom, âge, adresse, tel.)
- le tout doit nous parvenir pour le 15 novembre 2023 au plus tard.

## Article 3 : CONDITIONS

Le concours est gratuit et ouvert à tout public.

Les photos seront exposées pour l'ouverture du tiers lieu.

Les photographies seront jugées par le jury selon trois aspects :

- respect du thème et originalité
- créativité.

En plus, un vote sera organisé pour élire la photo préférée par le public. Les participants au concours ne pourront participer au vote.

Les meilleures photos seront récompensées.

Le comité d'organisation se réserve le droit de ne pas sélectionner une image hors sujet ou qui porterait préjudice à l'esprit du concours ou à la représentation d'une personne.

Les organisateurs assureront la présentation et l'accrochage des images conformément au règlement.

## Article 4 : DROITS A L'IMAGE

Les auteurs sont seuls responsables de tous droits relatifs aux images qu'ils présentent. Pour les photographies représentant des personnes identifiables il est conseillé de remplir l'autorisation ci-après annexé.

L'autorisation des parents est obligatoire pour un photographe mineur.

**La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.**

## AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

**MAIRIE de CHAPELLE-VOLAND**

### **Objet : Autorisation de photographe et publier des images**

Je, soussigné(e),  
(nom du parent/tuteur légal si la personne photographiée est mineure)

**Nom** : .....

**Prénom** : .....

Adresse : .....

tél : .....

email : .....@.....

Autorise, à titre gratuit le/la photographe : .....

- à photographe .....

dans le cadre du concours photos 2023, organisé par la Commission Communication et portant sur le thème « Les Rendez-vous à la Terre ».

Cases à cocher (obligatoires)

- J'accepte que la photo soit exploitée et diffusée sur les supports de communication (exposition photographique, bulletin d'information, application de la commune...)
- Je m'engage à ne pas tenir responsable la personne ou structure précitée ainsi que ses représentants pour ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.
- Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent à signer ce formulaire en mon propre nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Fait à

Le

Signature